

COLLOQUE

Sorbonne Affaires/Finance

JEUDI 5 JUIN

9H - 18H

Centre Panthéon
Amphithéâtre III

12 place du Panthéon, 75005

DIRECTIVE VIGILANCE

sous la direction scientifique de :

Didier Poracchia, Anne-Claire Rouaud, Edmond Schlumberger,
Marie de Pinieux, et Romain Dumont

Contact : irjs@univ-paris1.fr

Inscription gratuite mais obligatoire : urlr.me/gWbSKr



Colloque «Directive Vigilance»

9h00 - 9h15 : Propos introductifs

Romain Dumont, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Marie de Pinieux, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9h15 -12h40 : Champ d'application et devoir

9h15 - 9h50 : La directive CS3D et le secteur financier : entre inclusion et exclusion

Manon Desbat, ATER à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Répondante : **Irina Parachkévova**, Professeure à l'Université Côte d'Azur, Directrice de l'équipe École de droit économique de Nice (EDEN) du GREDEG, Responsable du Master 2 Juriste d'affaires

9h50 - 10h25 : Directive CS3D et parties prenantes

Mohamed Salama, doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juge au Conseil d'État égyptien

Répondante : **Kathia Martin-Chenut**, Directrice de recherche au CNRS, Co-responsable du Centre de droit comparé et internationalisation du droit de l'ISJPS

10h25 - 10h40 : Questions + Pause

10h55 - 11h30 : La dimension climatique de la directive CS3D

Pierrick Maimone, Docteur en droit privé qualifié aux fonctions de Maîtres de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

Répondante : **Judith Rochfeld**, Professeure à l'École de droit de la Sorbonne, Co-directrice du Département de recherche en droit de l'Immatériel de l'IRJS

11h30 - 12h05 : Le numérique et la CS3D : entre problèmes et solutions

Noémie Le Peuvédic, ATER en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Répondante : **Liane Huttner**, Maîtresse de conférences, Université Paris-Saclay

12h05 - 12h40 : La nature de l'obligation de vigilance au regard des conditions d'effectivité et d'efficacité

Stéphanie Regalia, Doctorante au sein du programme de doctorat international « Business and Human Rights: Governance Challenges in a Complex World », financé par le Elite Network Bavaria

Répondante : **Virginie Mercier**, Professeur à Aix-Marseille Université, Directrice de l'Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable

12h40 : Questions

14h15 – 16h45 : Contrôle et sanctions

14h15 – 14h45 : Aspects opérationnels de mise en œuvre de la directive : pratiques de compliance

Lydia Meziani, Avocate

Répondante : **Caroline Coupet**, Professeure à l'Université Panthéon-Assas – Co-directrice du Master 2 MBA Droit des affaires et management

14h45 – 15h15 : L'appréhension des devoirs du dirigeant social à l'aune du devoir de vigilance européen

Benjamin Machet, Doctorant à l'Ecole de Droit de la Sorbonne -Avocat au Barreau de Luxembourg

Répondant : **Jean-Baptiste Barbiéri**, Professeur à l'Ecole de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, Co-directeur du M2 Juriste d'entreprise

15h15- 15h45 : Modalités de contrôle et de sanction de la qualité du plan de vigilance : quelles évolutions à l'aune de la CS3D ?

Hadrien Torron, Docteur en droit, Juriste résolution des différends et devoir de vigilance, ORANO

Répondante : **Nadège Jullian**, Professeure à l'Ecole de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, Co-directrice du M2 juriste d'entreprise

15h45 – 16h15 : Les contours restreints de la responsabilité de la société mère pour sa faute de non-vigilance: quelles perspectives d'évolution à l'aune de la directive CS3D ?

Emma Miglietta, Docteure en droit privé qualifiée aux fonctions de Maîtres de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Répondant : **Samuel François**, Professeur à l'Université de Rennes, Co-directeur du Master 2 Magistrature

16h15 – 16h45 : Conclusion

